



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

avenir de l'agriculture

Question au Gouvernement n° 932

Texte de la question

AVENIR DE L'AGRICULTURE

M. le président. La parole est à M. Thierry Benoit, pour le groupe UDI, Agir et indépendants.

M. Thierry Benoit. Monsieur le ministre de l'agriculture et de l'alimentation, voici un an que le Gouvernement est installé. Vous y avez la noble mission de conduire l'agriculture française. Il paraît donc important que vous nous exposiez votre vision de l'avenir de l'agriculture française et de son rôle en Europe et dans le monde, d'une part, et que vous dessiniez la ligne d'horizon et les objectifs précis que vous assignez à la profession agricole, d'autre part.

Dans un contexte européen de discussion de la nouvelle politique agricole commune, alors que l'Assemblée nationale s'apprête à s'exprimer sur votre projet de loi en faveur du rééquilibrage des relations commerciales dans le secteur agricole, les défis sont de plusieurs natures : la souveraineté alimentaire de la France, question hautement stratégique ; le renouvellement des générations en agriculture, grâce à un métier qui doit assurer un revenu digne, car toute peine mérite salaire ; l'aménagement harmonieux du territoire ; enfin, la nécessaire protection de la biodiversité.

La France, en Europe, reste l'un des principaux pays agricoles et doit le demeurer ! Sa fonction exportatrice doit être réaffirmée ! Je souhaite donc connaître votre feuille de route pour l'agriculture française, en particulier la conjugaison des enjeux de politique nationale avec les enjeux de politique européenne et internationale. À titre d'exemple, le Président de la République a annoncé, il y a quelques mois, un plan de 5 milliards d'euros d'investissements pour l'agriculture.

M. Philippe Vigier. Bien !

M. Thierry Benoit. Quelle est, monsieur le ministre, votre stratégie pour mettre ce plan en œuvre ? Quelle est votre vision pour l'avenir de l'agriculture française ? *(Applaudissements sur les bancs du groupe UDI-Agir.)*

M. Guy Bricout. Très bien !

M. Yannick Favennec Becot. Excellent !

M. le président. La parole est à M. le ministre de l'agriculture et de l'alimentation.

M. Stéphane Travert, *ministre de l'agriculture et de l'alimentation.* Monsieur Benoit, je veux d'abord vous remercier, vous et tout votre groupe, pour votre mobilisation pendant ces huit jours de débat à l'Assemblée nationale. *(Applaudissements sur les bancs des groupes LaREM et UDI-Agir ainsi que sur plusieurs bancs des*

groupes MODEM et LR.)

Je veux vous dire, comme j'ai déjà eu l'occasion de le faire pendant l'examen du projet de loi – au cours duquel nous avons examiné plus de 2 600 amendements –, que tout ne relève pas de la loi. Comme je l'ai indiqué à plusieurs reprises, nous avons ouvert de nombreux chantiers dans le domaine de l'agriculture : le grand plan d'investissement, que vous avez évoqué ; le grand programme ambition bio ; une réflexion sur le foncier agricole : les ateliers conduits avec Bruno Le Maire sur la fiscalité agricole. Nous avons ouvert ces chantiers pour répondre aux besoins de nos agriculteurs, notamment en ce qui concerne la fiscalité sur l'épargne de précaution, vous le savez.

Le projet de loi que nous avons examiné durant ces huit derniers jours, issu des États généraux de l'alimentation, vise quant à lui à rééquilibrer le rapport de force entre les différents maillons de la chaîne alimentaire, du producteur au consommateur. Pour ce faire, nous avons inversé la logique de la construction du prix, revu le SRP – le seuil de revente à perte –, encadré les promotions, renforcé le rôle des organisations de producteurs, des interprofessions et du médiateur.

Nous devons également garantir à tous nos concitoyens une alimentation sûre, saine, durable et accessible, en « boostant » l'approvisionnement local et les produits bio dans la restauration collective, en luttant contre le gaspillage alimentaire et en nous donnant les vrais moyens d'une réduction des produits phytosanitaires en agriculture.

Cette loi est le fruit d'un long travail, que nous avons mené ici dans l'hémicycle, et votre groupe politique y a apporté une pierre très importante, notamment au sujet de la lutte contre la concentration des centrales d'achat. Je vous en remercie. *(Applaudissements sur plusieurs bancs des groupes LaREM, MODEM et UDI-Agir.)*

Données clés

Auteur : [M. Thierry Benoit](#)

Circonscription : Ille-et-Vilaine (6^e circonscription) - UDI, Agir et Indépendants

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 932

Rubrique : Agriculture

Ministère interrogé : Agriculture et alimentation

Ministère attributaire : Agriculture et alimentation

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [31 mai 2018](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [31 mai 2018](#)